



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -**  
**TPSGC**  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Furniture Division/Division des produits de  
l'ameublement  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Workstations - Postes de travail	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 45045-130059/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 000001105	<b>Date</b> 2013-12-16
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$PQ-956-64001	
<b>File No. - N° de dossier</b> pq956.45045-130059	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-12-20</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Goyette, J-F	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pq956
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1342 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-5706
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

45045-130059/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

000001105

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

pq95645045-130059

Buyer ID - Id de l'acheteur

pq956

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

## Modification 002

La présente modification vise à répondre aux questions des entrepreneurs et pour modifier la Partie 5 – Attestations.

### Questions et réponses

Q34 : À la demande de la partie 5, article 2.2 de la demande de propositions, svp partagez la politique qui se réfère à cette demande de contenu canadien aux soumissionnaires potentiels.

R34: L'article 2.2 de la Partie 5 fait référence à l'annexe 3.6 du guide des approvisionnements, auquel tous les soumissionnaires ont accès. L'annexe 3.6 explique la Politique du contenu canadien. Les articles 2, 3 et 7 de cette annexe expliquent l'application de la politique dans le contexte de cette demande de propositions.

En parallèle, TPSGC applique la Politique du contenu canadien conformément aux mesures de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. L'article 2.3 de la partie 5 fait référence à l'annexe 9.4 du guide des approvisionnements, auquel tous les soumissionnaires ont accès. Dans cette annexe, l'article 9.40.15 (c) indique l'application de la Politique du contenu canadien.

Q35 : Si il ne s'agit pas d'une politique, pourquoi ne pas l'enlever de votre demande?

R35 : Ne s'applique pas.

### Modifications à la Partie 5 - Attestations

À : la Partie 5 – Attestations

Supprimer : **2.2 Attestation du contenu canadien**

**2.2.1** Clause du *Guide des CCUA A3050T* (2010-01-11) Définition du contenu canadien.

**2.2.2 Attestation du contenu canadien**

Cet achat est limité aux produits canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

(  ) au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission correspond à des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

Pour de plus amples renseignements afin de déterminer le contenu canadien de plusieurs produits, plusieurs services ou une combinaison de produits et de services, consulter l'Annexe 3.6(9), Exemple 2 du *Guide des approvisionnements*.

Insérer : **2.2 Attestation du contenu canadien**

**2.2.1** Clause du *Guide des CCUA A3050T* (2010-01-11) Définition du contenu canadien.

**2.2.2 Attestation du contenu canadien**

Cet achat est conditionnellement limité aux produits canadiens.

Sous réserve des procédures d'évaluation contenues dans la demande de soumissions, les soumissionnaires reconnaissent que seulement les soumissions accompagnées d'une attestation à l'effet que le ou les produits offerts sont des produits canadiens, tel qu'il est défini dans la clause A3050T, peuvent être considérées.

Le défaut de fournir cette attestation remplie avec la soumission aura pour conséquence que le ou les produits offerts seront traités comme des produits non-canadiens.

Le soumissionnaire atteste que :

() au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission correspond à des produits canadiens tel qu'il est défini au paragraphe 1 de la clause A3050T.

Pour de plus amples renseignements afin de déterminer le contenu canadien de plusieurs produits, plusieurs services ou une combinaison de produits et de services, consulter l'Annexe 3.6(9), Exemple 2 du Guide des approvisionnements.

**Toutes les autres clauses et conditions restent inchangées.**